



SAINTE-AGNÈS

"Le village du littoral le plus haut d'Europe"

Notre magazine
municipal

**BUDGET
MUNICIPAL**

| PAGE 4 |

**NOUVEAU CABINET
D'INFIRMIÈRES**

| PAGE 8 |

**CALENDRIER DES
MANIFESTATIONS 2023**

| PAGE 12 |

*Le chalet
Cabinet d'infirmières*





“ CONTINUER À METTRE LES FINANCES AU NIVEAU DE L'HUMAIN ”

Le budget communal a été voté. C'est un acte démocratique majeur pour notre commune car il permet de mobiliser les moyens financiers nécessaires à la réalisation de notre projet municipal.

Après trois années de crises sanitaires, où nous avons su rester solidaires et soudés pour affronter collectivement cette épreuve, j'ai souhaité bâtir pour l'année 2023 « un budget de l'essentiel ». En poursuivant nos engagements depuis notre élection, nous faisons le choix de projets concrets au service de la population, tout en assurant une gestion exigeante pour notre village.

Cette situation financière fait apparaître des chiffres exceptionnels, avec un désendettement historiquement bas (4,9 années). En chiffres et par habitant il est passé de 1570 euros en 2008 à 589 euros en 2022 et un taux d'épargne brut de 3,86 %.

C'est grâce à cette situation favorable, permise par le travail minutieux déployé par l'équipe municipale, que nous pouvons aujourd'hui, investir sur l'avenir pour des projets concrets au service de la population, tout en assurant une gestion financière raisonnée et en préservant votre pouvoir d'achat.

Diriger une commune, c'est investir, animer, promouvoir son territoire mais c'est aussi le protéger. À l'heure où le contexte social et économique du pays nous inquiète tous, où la guerre gronde en Europe, où les prix des matières premières, de l'énergie et des produits alimentaires suivent une augmentation galopante, il était, pour moi et l'équipe qui m'entoure, inenvisageable de proposer une augmentation d'impôts. **Aussi le budget que nous avons voté pour 2023 sera exécuté, comme nous le faisons depuis maintenant 11 ans, sans augmentation de la fiscalité.**

Si nos marges de manoeuvres financières se réduisent alors même que les attentes et les besoins pour la transition environnementale, pour les services publics dans leur ensemble, sont considérables, nous maintenons le cap. Un cap qui, au-delà du quotidien, intègre aussi les enjeux d'avenir de notre commune, qu'ils soient environnementaux, énergétiques et climatiques, de développement durable ou de santé.

La santé et la désertification médicale, un sujet de nos jours souvent évoqué par les mass médias. Notre commune rurale a la chance de ne pas pâtir de ce phénomène. Un médecin et une infirmière sont déjà implantés depuis plusieurs années au village. Présentées en couverture de ce magazine, 3 nouvelles infirmières libérales ont à présent leur cabinet dans le quartier des Castagnins, à côté de la mairie. Vous pouvez découvrir dans ce numéro les modalités de leur fonctionnement.

Faire de notre commune un cadre de vie plaisant. Offrir une qualité de vie à celles et ceux qui y résident, qui y travaillent ou s'y promènent. Consolider le vivre ensemble et rendre le quotidien agréable. Autant d'enjeux majeurs auxquels l'équipe municipale accorde une importance de premier ordre.

Notre commune attire et notre responsabilité est d'organiser les politiques publiques, les équipements et les infrastructures pour garantir collectivement la réponse à ces enjeux.

Chaque label décerné est une fierté qui nous honore collectivement comme celui des « **plus beaux villages de France** ».

Oui ! Sainte-Agnès fait partie des 172 communes sur plus de 35.000, qui peut s'enorgueillir de ce label prestigieux. C'est la confirmation que les choix qui ont été faits, fruits de discussions, d'échanges ou



de concertations, portent notre commune dans de belles perspectives. C'est également le résultat du travail des agents communaux, engagés à nos côtés pour atteindre nos objectifs.

Être optimiste pour Sainte-Agnès pourrait paraître incongru dans un contexte où notre monde ne tourne pas rond, où notre France semble s'enkyster de colères naturelles, où les menaces climatiques sont grandissantes. Pourtant, la réalité est là : notre commune va vigoureusement de l'avant et « l'or vert » de notre environnement attire de nombreux visiteurs et nouveaux habitants. Notre gestion municipale reste en ordre de marche et plus de la moitié de nos projets initiaux sont réalisés.

L'heure n'est assurément pas à l'autosatisfaction et notre équipe municipale est plus déterminée que jamais à concrétiser les derniers projets indispensables à notre qualité de vie collective de cette mandature.

Nous gardons néanmoins à l'esprit que la sagesse et la sobriété doivent rester de mise pour une parfaite maîtrise d'un équilibre entre développement et respect de notre identité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine !

Albert FILIPPI
Maire
1^{er} Vice-président de la C.A.R.F

SOMMAIRE

| PAGES 2 ET 3 |
ÉDITO

| PAGES 4 ET 5 |
BUDGET MUNICIPAL

| PAGES 6 ET 7 |
TRAVAUX

| PAGE 8 |
INFIRMIÈRES ET
BÂTISSEUR EN
PIERRES SÈCHES

| PAGES 9 ET 10 |
ÉVÈNEMENTS

| PAGE 11 |
INFORMATIONS
PRATIQUES

| PAGE 12 |
MANIFESTATIONS
À VENIR



Élodie BUTEZ
Adjointe aux finances

Comme le veut l'usage, au cours du mois d'avril, le conseil municipal a débattu et voté le budget 2023 de la commune après avoir adopté les comptes administratifs 2022.

Sa construction a été rendue plus complexe que d'habitude étant donné l'inconnue liée à l'augmentation des tarifs

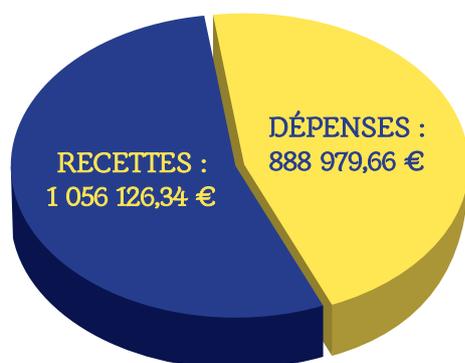
d'énergie, du coût des denrées alimentaires ou celui des fournitures qui font bondir les charges de fonctionnement de toutes les collectivités.

En dépit d'un budget serré, nous avons néanmoins attaché une importance particulière en matière d'entretien de la voirie communale, des bâtiments communaux ou de la consommation d'énergie liée aux éclairages publics et au chauffage des bâtiments. Même s'il reste beaucoup à faire, nous avons œuvré pour économiser et réduire les factures d'énergie. Au-delà des mesures prises par l'extinction de l'éclairage public la nuit depuis quelques mois, nous poursuivons le changement des ampoules en éclairage LED dans les bâtiments. Plus largement sur l'ensemble de la commune tous les éclairages publics seront transformés eux aussi en éclairage LED avant la fin de notre mandature.

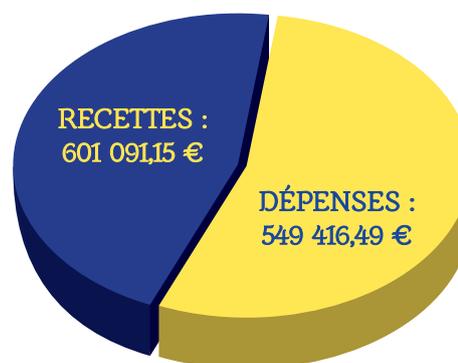


COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Pour des raisons de cohérence, il n'apparaît pas dans le compte administratif 2022, en section investissement la somme de 723 297,34 euros, correspondante aux 700 000 euros du solde dû par la Principauté de Monaco, suite à la vente en 2013 du bâtiment Baron Sainte-Suzanne et aux 23 297,34 euros fruit de la vente d'une ruine rue des Forteresses au village.

BUDGET 2023

Le 12 avril 2023 dans sa séance du conseil municipal, sur proposition du Maire et à l'unanimité des élus, le choix a été fait pour la onzième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition confirmant ainsi la qualité de la gestion municipale.

Le budget 2023 se présente ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

1 069 772,72 €

SECTION INVESTISSEMENT :

1 334 260,55 €

Au cours de l'année 2023 les principaux projets déjà effectués ou restant à réaliser sont :

- Ravalement des façades de l'église Notre-Dame-des-Neiges avec réalisation d'un trompe l'oeil
- Reprise de l'affaissement de la route d'accès du nouvel hameau des Cabrolles avec enrobés, muret et clôture
- Réfection d'un mur de soutènement en pierres au niveau du 466 route des Cabrolles
- Réfection d'un mur en pierres place Saint-Sébastien
- Réhabilitation d'un appartement communal
- Installations de poubelles aluminium siglées
- Acquisition de matériels informatiques, électroménagers et mobilier à destination de l'école communale
- Première phase de transformation de l'éclairage public en éclairage LED
- Acquisition de matériels à destination des services techniques (broyeurs, aspirateurs voirie, remorque, etc.)
- Installation de la fibre et achat de matériel pour le Fort
- Etc.

TRAVAUX

Ce second trimestre, poursuite des travaux entrepris depuis le début d'année et réfection de voiries ont été d'actualité. C'est ainsi que pour le confort des riverains et visiteurs l'on peut constater que le revêtement de la route de la colline a été refait sur près de 3 kilomètres. La route de Sainte-Lucie, dans sa totalité, a subi le même traitement sur 200 mètres. Grilles de traversée de voirie

pour l'évacuation des eaux pluviales et marquage au sol ont également été réalisés.

Au village, les reprises de certaines ruelles et chemins en pierre permettent une circulation piétonnière plus sécurisée. De même, les regards en fonte ont été empierrés pour se confondre avec le reste des ruelles.



STRUCTURE SPORTIVE "AZUR CALCETTO"

Depuis quelques années au quartier des Cabrolles sont implantés deux stades de Calcetto et deux padels qui font le bonheur de nombreux sportifs locaux.

Les exploitants de cette structure sportive à l'enseigne "Azur Calcetto", dans le cadre de la rénovation des terrains, viennent de faire appel à la société "Tarkett sports" permettant ainsi à Sainte-Agnès d'être le premier village des Alpes-Maritimes qui peut s'enorgueillir d'être le premier à bénéficier de la toute dernière génération de stade dont la pelouse bénéficie d'une innovation écologique. En effet, le gazon synthétique est rempli de la rafle de maïs (contour du coeur de l'épi de maïs). Cette solution 100% végétale remplace les billes microplastiques réalisées avec les pneus usagers que les lois européennes vont très rapidement interdire. Ce maïs apporte à la surface de jeu stabilité et confort. Ce revêtement est beaucoup plus robuste, résistant et permet de jouer par tous les temps. Aucun arrosage n'est nécessaire ce qui est très appréciable en ces périodes de sécheresse.

Félicitations à messieurs **ARTIERI** et **CARCELES** de "Azur Calcetto" pour l'exploitation de cette structure sportive.



INFIRMIÈRES ET BÂTISSEUR EN PIERRES SÈCHES

CABINET D'INFIRMIÈRES



C'est au mois d'avril dernier qu'une équipe de trois infirmières très dynamiques, se sont installées à Sainte-Agnès au 102 bis de la place Saint-Jean, dans le chalet bois implanté juste en dessous de la mairie.

Il s'agit de mesdames **Roxane CHAPELON**, **Élodie ROSATI** et **Sonia ZAZZERA**.

Elles ont débuté leur carrière en exerçant leur métier en service de chirurgie polyvalente ce qui leur a permis d'acquérir de sérieuses compétences en matière de soins.

Pour compléter leurs formations initiales, **Élodie ROSATI** a obtenu un diplôme interuniversitaire sur les plaies et cicatrisations, quant à **Sonia ZAZZERA**, elle s'est spécialisée sur la prise en charge de la douleur, permettant ainsi d'avoir une expertise plus poussée sur certains soins. Au-delà des soins à domicile et

au cabinet, afin de répondre au mieux aux besoins de la population agnésoise et de ses alentours, les infirmières sont disponibles **7 jours sur 7 de 07 heures à 20 heures**.

Une permanence a lieu au cabinet en début d'après-midi pour des soins sur RDV. Les horaires sont variables selon les besoins de la population et selon les visites aux domiciles.

Vous pouvez joindre le cabinet d'infirmières soit par téléphone au **07 62 60 43 60** soit par mail à **lechaletinfirmier@gmail.com**

La rédaction souhaite la bienvenue à ces trois infirmières qui démontrent ainsi que « Sainte-Agnès ne connaît pas la crise » en matière de désertification médicale.



De gauche à droite : Roxane CHAPELON, Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI

BÂTISSEUR EN PIERRES SÈCHES



3^{ème} en partant de la gauche : Serge TOSCAN

Proposée par **Serge TOSCAN** bâtisseur en pierres sèches, une douzaine de personnes passionnées par l'édification de murs en pierres sèches, ont participé gratuitement à une formation.



ÉVÈNEMENTS

L'AS MONACO KIDS TOUR

À l'invitation de l'Association Municipale Culture, Loisirs et Sports, le Kids Tour de l'A.S MONACO a fait étape sur la place Valeta où diverses activités footballistiques étaient organisées. De nombreux lots, dont une vingtaine de places pour le match de foot MONACO LORIENT ont été remises aux participants et un maillot au nom

de la commune signé par les joueurs Monégasques a été remis au Maire. Espérons que le Monaco Kids Tour soit reconduit l'an prochain sur le territoire de notre commune pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.



CRITÉRIUM DE SAINTE-AGNÈS

Le traditionnel critérium pédestre Louis Imbert s'est déroulé ce 1^{er} mai et la pluie n'a pas eu raison de son organisation et du nombre de participants dont la moyenne d'âge variait de 4 ans à 88 ans. Bravo à

Vincent CALDERONE, Président de l'association « Les randonneurs de Sainte-Agnès » et son équipe, qui permettent à tous de découvrir les sentiers de notre beau territoire.



ÉVÈNEMENTS

8 MAI 1945



La commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 a été célébrée par le Maire **Albert FILIPPI** en présence de la Députée **Alexandra MASSON**, de plusieurs élus des communes voisines et des Présidents d'associations civiles et militaires. Comme à l'habitude, des enfants de l'école Charles-Imbert ont assisté à cette émouvante cérémonie au cours de laquelle ils ont participé aux chants patriotiques.

ÉTAT CIVIL

Mariage



Devant Gérard HUGON, Adjoint au Maire, **Corinne FOUCARD**, auxiliaire de puériculture et **Didier JOUBERT**, agent de surveillance, se sont dit « Oui » le 27 mars 2023.

Nous souhaitons tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés !

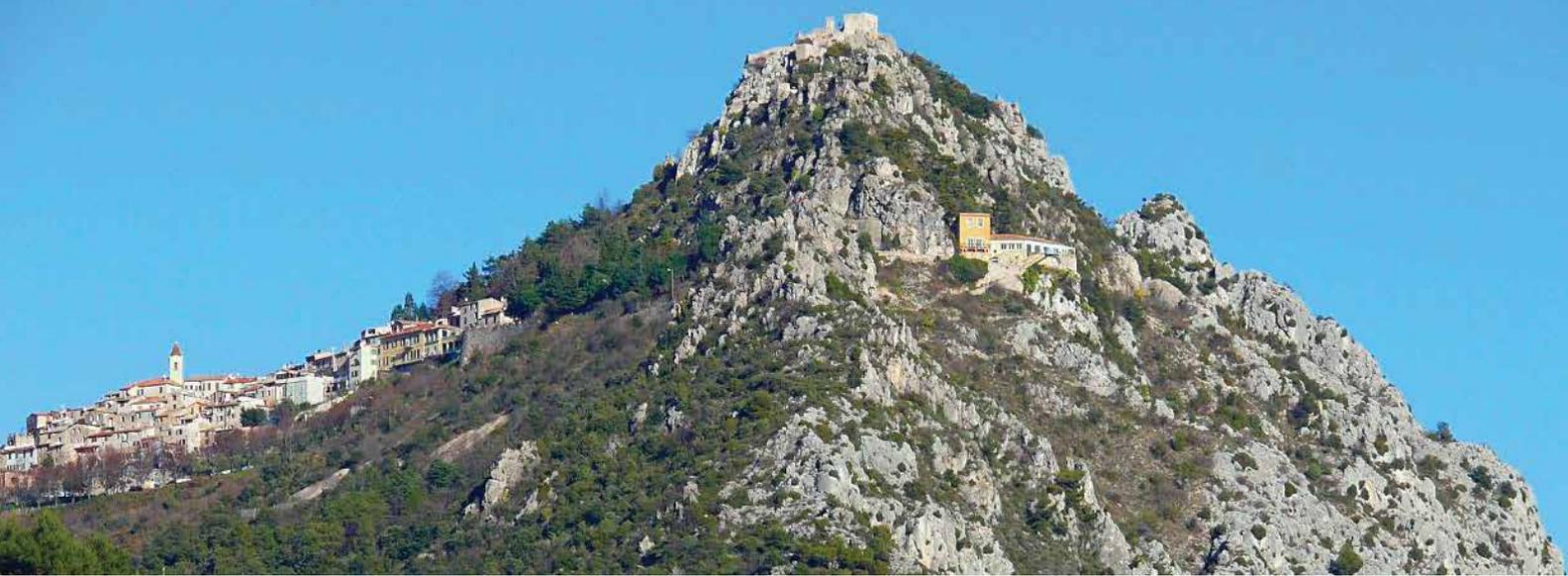
Décès



Dominique LOVERA nous a quittés le 7 mars dernier. C'était une personne gentille et avenante que nous avons plaisir à rencontrer dans le commerce d'articles de souvenirs « La boutique » qu'elle exploitait au village avec feu son mari **Jacques LOVERA**. À ses enfants et amis nous adressons toutes nos condoléances.



Claudie BERGOGNE s'en est allée le 17 mai 2023 frappée par cette maladie « ravageuse ». Discrète et très appréciée elle exerçait le métier d'infirmière. C'était l'épouse de **Patrick BERGOGNE**, ancien conseiller municipal de Sainte-Agnès et la maman de Stephen, Claude, Charles-Henri et Aurore à qui nous adressons nos sincères condoléances.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Fermée les mardis après-midi et vendredis après-midi

Tél : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

Email : accueil.mairie@sainteagnes.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN - INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Infirmière Caroline LOTS : 06 37 61 62 57

**Cabinet d'infirmiers - Roxane CHAPELON,
Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI** : 07 62 60 43 60

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

DÉBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche avec visites à 10h30, 14h30 et 16h. Fermé les lundis et mardis.

■ De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 10h30, 14h30 et 16h. Fermé du lundi au vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 6 €

Enfants de 4 à 14 ans : 3 €

Groupes (*minimum 20 personnes*) : 4 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 0892 233 499 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58**.

Calendrier des Manifestations 2023

Juin

DIMANCHE 11

organisée par l'association CCLS (*)

■ 10h00 à 17h00 Vide-greniers au village de Sainte-Agnès, place de l'église

MERCREDI 21

organisée par l'association CCLS

■ 18h00 Fête de la musique dans la cour de l'école Charles Imbert
■ Flashmob sur la chanson Calm Down par les enfants de l'école
2 mascottes animeront ce moment

■ Rafratchissements

SAMEDI 24

organisée par EVSA (**)

■ Fête de la Saint-Jean
■ 11h00 Messe
■ 19h30 Repas et bal

VENDREDI 30

organisée par l'association CCLS

■ 21h00 Karaoké au village, place de l'église



Juillet

VENDREDI 07

organisée par le département

■ Ultra Trail Côte d'Azur Mercantour

SAMEDI 08

organisée par l'association CCLS

■ 21h00 Comédie musicale (un amour à Paris), place de l'église au village

JEUDI 13

organisée par l'association EVSA

■ 20h00 Repas et bal au village

VENDREDI 14

organisée par la commune

■ 17h30 Cérémonie au village

DIMANCHE 16

organisée par l'association EVSA

■ Ramassage de la lavande
■ Rendez-vous 6h00, place Saint-Sébastien



LUNDI 17

organisée par le département

■ 21h00 Soirée estivale

SAMEDI 22

organisée par l'association EVSA

■ 20h00 Repas et bal de la lavande au village

DIMANCHE 23

organisée par l'association EVSA

■ Fête de la lavande au village

JEUDI 27

organisée par la CARF

■ 21h00 Soirée Baroque au village place de l'église

SAMEDI 29

organisée par l'association CCLS

■ 19h30 Place Saint-Jean soirée Corse
■ Dégustation de produits Corse et chants Corse



Août

VENDREDI 11

organisée par le département

■ 21h00 Soirée estivale au village

SAMEDI 12

organisée par l'association CCLS

■ 20h00 Bal aux Cabrolles, place Valetta
■ Paëlla

LUNDI 14

organisée par l'association EVSA

■ 20h00 Repas et bal au village



Septembre

SAMEDI 02

organisée par le CCAS

■ Sortie des anciens

(DATE À DÉFINIR)

organisée par la commune

■ Fête de la Saint-Michel aux Cabrolles
■ Messe à 11h00

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17

■ Journées du patrimoine



Novembre

SAMEDI 11

organisée par la commune

■ 15h00 Cérémonie patriotique au village



Décembre

(DATE À DÉFINIR)

organisée par la commune

■ Sainte-Lucie, Messe à 11h00

SAMEDI 16

organisée par le CCAS

■ 14h00 Noël des anciens au village

(*) Association Communale Culture Sport Loisirs
(**) Association E Viva Sant' Agne